

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 19 juin 2018 s'est réuni le lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie JACQUET Josette, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick, MANIER Bernard, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, VALAY Laurence, ANGELY Lydie,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à Daniel BENQUET, de Lydie ANGELY à Sylvie DE LAMARLIERE

E.34

Annulation de l'attribution d'une subvention en faveur de l'association Les ateliers de Couthures et octroi versement d'une subvention à l'Association Journalistes en Festival

Après les Ateliers de Couthures, Le festival international du journalisme dont l'objectif est de favoriser les échanges entre les professionnels du journalisme et le grand public est porté cette année par l'association « Journalistes en Festival » Présidée par Monsieur Gilles VAN KOTE.

La municipalité souhaite apporter son soutien au succès de ce Festival présentant un intérêt local certain.

L'association « Journalistes en Festival » organisera en parallèle du « Festival du journalisme », un évènement le dimanche 8 juillet 2018 sur le territoire de la commune de Marmande en partenariat avec Le Plaza qui se traduira par la projection d'un film et l'animation d'une conférence dont le thème sera axé sur le journalisme.

Par conséquent, il est proposé d'annuler le versement de la subvention à l'Association les Ateliers de Couthures votée au Conseil municipal du 14 mai 2018 par délibération n°2018 D 04, qui a cédé l'organisation de la manifestation à l'association « Journalistes en Festival » et de verser une subvention de 10 000 € à l'Association « Journalistes en Festival » qui gère l'Edition 2018.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'annuler le versement de la subvention à l'Association les Ateliers de Couthures votée au Conseil municipal du 14 mai 2018 par délibération n°2018 D 04 d'un montant de 10 000€
- Décide** d'attribuer à l'association « Journalistes en Festival » une subvention de 10 000 €
- Dit** Que les crédits seront prévus sur l'enveloppe correspondante du budget 2018.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 26 juin 2018



Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28/06/2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28/06/2018...



Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET